

Isabelle Tasset Vacheyrou

Place aux jeunes !  
*Pour une Suisse qui voit loin*



ÉDITIONS  
CABÉDITA  
2019

Couverture : © Adobe Stock

© 2019. Éditions Cabédita, route des Montagnes 13B – CH-1145 Bière  
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains  
Internet : [www.cabedita.ch](http://www.cabedita.ch)

ISBN 978-2-88295-865-5

# Introduction

## COMMENT FAIRE GARDER MON ENFANT ?

Cette question anodine, qui relève encore souvent de la pure logique domestique des mamans, pourrait pourtant être la pointe d'un iceberg politique qui fonce droit sur nous. À peine audible il y a vingt ans, de plus en plus pressante aujourd'hui, cette petite question tourne en boucle dans la tête de beaucoup de parents, les papas étant désormais eux aussi concernés. Or, sa prégnance annonce un changement profond de la société et de l'économie. Seul un bouleversement de nos habitudes de pensée permettra d'y répondre.

## LES VILLES S'Y METTENT

Le 10 juin 2018, les électeurs de la ville de Zurich ont approuvé le projet « Tagesschule 2025 » à une écrasante majorité de 77,3%. Un tel plébiscite pour l'accueil parascolaire aurait été inimaginable il y a dix ans. Il est aussi le résultat d'un consensus politique inédit puisque seul le parti ultraconservateur de droite s'y est farouchement opposé, estimant que sans pouvoir rentrer à la maison à midi, les enfants seraient bridés comme des lionceaux en cage, que les parents seraient dépouillés de leurs prérogatives, tandis que l'État étendrait indûment son influence.

La réalisation de ce projet fera de Zurich un des endroits les plus avancés de Suisse en termes d'accueil de jour des enfants. D'ici à 2022, 24 écoles, en plus des 6 déjà équipées, pourront accueillir les enfants de 7 h à 18 h, avec le repas de midi à 6 francs, l'harmonisation des emplois du temps des enfants d'une même

fratrie, la coordination avec les prestataires d'activités extrascolaires et la possibilité de cours d'appui pour les devoirs. Cette première phase coûte 75 millions de francs dont 22 millions vont dans l'adaptation des bâtiments. Dans dix ans, le modèle s'appliquera aux 60 écoles restantes. Les trois objectifs sont : promotion de l'égalité des chances en favorisant l'intégration et la stimulation de tous les élèves, bonne articulation entre les cours et la garde, et meilleure conciliation travail/famille d'où il résulte un renforcement de l'égalité homme/femme.

## LES BESOINS CROISSENT

Pionniers, la ville de Bâle et le canton de Vaud disposent d'une loi sur l'accueil de jour depuis respectivement 2006 et 2009. Mais jugeant la mise en œuvre trop lente, la gauche bâloise est allée un cran plus loin en exigeant un accueil parascolaire universel, gratuit et disponible partout. Son initiative populaire a toutefois été rejetée par 63,8% des votants le 23 février 2011.

Fin 2018, la gauche lausannoise emboîte le pas. La garde extrafamiliale des enfants doit devenir un service public, selon elle. Un peu comme l'école, quoique ni gratuite ni obligatoire. Et ceci, afin que toutes les familles puissent faire garder leurs enfants de 0 à 12 ans sans liste d'attente. Une telle évolution ferait de Lausanne la première ville de Suisse où les parents seraient enfin libérés de la fameuse question : « Comment faire garder mon enfant ? »

À la base de cette revendication, on trouve l'explosion de la demande des futurs parents : 70% des enfants à naître dans la capitale vaudoise étaient inscrits sur liste d'attente pour une place en crèche en 2017, soit dix points de plus qu'en 2013. Le nombre de places d'accueil, en pré- et parascolaire, a doublé en dix ans (2006-2015) dans le canton de Vaud. Et les besoins continuent à croître : la population augmente, les femmes travaillent davantage, tandis que les parents d'origine étrangère, de plus en plus nombreux, n'ont pas de grands-parents sous la main pour les dépanner.

## LES COÛTS EXPLOSENT EN CATIMINI

Actuellement, la facture de l'accueil de jour vaudois avoisine le montant colossal de 500 millions de francs par an pour une population de 800 000 habitants : un demi-milliard de francs dont le financement se répartit entre le canton et les communes (49%), les parents (38%), les employeurs (9%) et la Loterie Romande (4%). Et ce n'est pas fini car, répétons-le, l'ensemble des besoins n'est pas couvert. Et tout indique qu'ils vont encore augmenter.

Cette évolution fait peur. Preuve en est que le coût global de l'accueil de jour vaudois n'est pas divulgué tel quel. Il faut le calculer soi-même à partir des informations publiques fournies par l'administration vaudoise et les acteurs du secteur. Parallèlement, il est intéressant de noter que malgré l'énormité des sommes à déboursier et la grogne des communes, à qui incombe une bonne part de la facture (près de 170 millions de francs, contre 67 millions pour le canton et 40 millions pour les employeurs en 2019), tout est fait, au plan politique et économique, pour que l'accueil de jour se développe au pas de course.

L'explosion paradoxale du budget de l'accueil de jour, entre discrétion et pragmatisme, pose en réalité une question plus profonde qu'il n'y paraît.

## PLACE AUX JEUNES !

En faisant basculer la garde des enfants vers le public, l'État admet un changement profond de notre société. Mais la Suisse ne peut pas en rester à ce constat étriqué. Car en matière de jeunesse, d'autres préoccupations émergent de toutes parts.

En effet, du côté des parents, on préfère visiblement déposer ses enfants à la crèche ou à la garderie plutôt que de s'en occuper soi-même, alors que simultanément on rêve d'un congé parental étendu. Les parents sont-ils devenus incohérents ? Ou bien ont-ils un problème financier au point que ni la mère ni le père ne puisse se résoudre à un temps partiel ? Ou, pire, n'ont-ils tout simplement plus le temps d'avoir des enfants ?

Au plan politique, l'ex-conseiller fédéral libéral de l'Économie Johann Schneider-Ammann a régulièrement appelé les femmes à travailler plus pour répondre au manque de main-d'œuvre suisse. Faut-il comprendre que la droite libérale accepte désormais l'idée d'un effort collectif pour aider les parents à mieux concilier travail et famille? Qu'elle admet la nécessité d'une intervention et d'un financement étatique pour soutenir l'entité privée qu'est la famille dans sa mission de reproduction et de transmission?

Du côté de l'économie, l'Union patronale suisse est en alerte. Selon ses calculs, sur le million de travailleurs qui partira à la retraite d'ici dix ans, seule la moitié sera remplacée par des jeunes Suisses. Qu'en conclure? Les entreprises sont-elles prêtes à aider les familles afin qu'elles puissent avoir plus d'enfants, en soutenant l'accueil de jour, par exemple? Ou est-ce une injonction à revoir le système d'éducation afin d'augmenter le niveau des jeunes et ainsi mieux répondre aux besoins d'une économie qui monte en gamme? Ou bien faut-il renforcer la solution actuelle, ne rien faire de plus pour les jeunes, et miser sur les travailleurs étrangers?

Une partie des jeunes ne croit plus en son avenir professionnel. Un nombre significatif reste sur le carreau. Va-t-on vers une Suisse à deux vitesses? Qui risque de s'accompagner d'une polarisation politique grandissante?

Enfin, la protection de la jeunesse n'est toujours pas à la hauteur d'une Suisse qui a su se hisser parmi les pays les plus performants au monde sur le plan économique. Des acteurs privés et publics pointent les lacunes. Les moyens investis sont insuffisants. Comment faire pour que la prise de conscience politique se fasse? Doit-on attendre que de nouveaux scandales de maltraitance éclatent pour agir?

Toutes ces questions, nombreuses et cruciales, nous amènent à nous en poser une plus profonde: quelle place la Suisse accorde-t-elle aux jeunes?

## AGISSONS POUR LES JEUNES !

On le voit, la question domestique des enfants et des jeunes s'invite de plus en plus parmi les questions « sérieuses » de l'agenda politique. Dans un monde en pleine mutation qui bouleverse l'économie, qui déstabilise les familles, qui accélère l'obsolescence des principes fondateurs, qui génère de nouveaux dangers, nous devons y réfléchir urgemment. Comment grandissent les jeunes ? Comment les voyons-nous ? Les écoutons-nous ? Que faisons-nous pour eux ? Que devrions-nous faire de plus ?

Car n'oublions pas que ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui continueront notre société demain.

# La jeunesse est un fardeau

Pour comprendre de quoi est fait le regard que nous portons aujourd'hui sur les enfants et les jeunes, il est utile de replonger dans notre histoire. Durant l'essentiel du XX<sup>e</sup> siècle, la jeunesse suisse a fréquemment été considérée comme un fardeau. Voire un danger. Si depuis, certaines manières de faire ont été abandonnées, si certaines approches ont considérablement évolué, c'est encore souvent dans cette histoire qu'il faut chercher l'origine des blocages qui empêchent actuellement notre société de faire une vraie place à sa jeunesse.

Pour comprendre où on en est, il faut savoir d'où l'on vient.

## LES JEUNES SONT UNE MENACE

Le scandale des enfants placés a connu son point d'orgue il y a quelques mois. Les personnes qui, enfants, ont été arrachées à leur(s) parent(s) pour être placées de force dans une famille d'accueil avaient jusqu'au 31 mars 2018 pour déposer une demande de dédommagement de 25 000 francs pour les traumatismes subis. La pratique a perduré jusqu'en 1981. Environ 20 000 de ces ex-enfants placés seraient encore en vie. Plusieurs milliers se sont manifestés.

### *Enfants placés dès le XIX<sup>e</sup> siècle*

À cette époque, les situations d'extrême pauvreté sont fréquentes et l'assistance étatique est encore à inventer. Des initiatives privées se multiplient pour fonder des associations caritatives qui endossent le formidable défi de sortir les enfants de



l'indigence et leur donner les moyens d'une vie meilleure. Leur méthode? Extraire l'enfant de la «mauvaise» influence de ses parents, couper tout contact avec ses géniteurs ainsi que ses frères et sœurs éventuels, et le confier à une famille honorable qui en fera un adulte travailleur et respectueux des lois.

Étaient surtout visés les enfants issus de familles démunies, ceux qui vivaient dans la rue (car de tradition nomade comme les Yéniches), mais aussi ceux dont les parents avaient des problèmes d'alcoolisme, de drogue, ou qui étaient nés d'un père absent et donc élevés par leur mère seule. Selon la croyance de l'époque, les enfants ayant vu le jour dans ces milieux en marge de la société risquaient en effet de tomber dans la «paresse» et les «mauvaises mœurs». Et de devenir des adultes enclins à la prostitution et la délinquance. Plus largement, c'est la hantise de voir ces jeunes s'enfermer dans le cercle vicieux de la pauvreté, c'est la crainte que leur déchéance ne contamine le restant de la société et qu'ils finissent par devenir un fardeau pour celle-ci. Un fardeau tant moral que financier. La transplantation de ces enfants dans des familles d'accueil bien choisies devait prévenir cela.

Au début, ces enfants ne sont pas seulement placés, mais aussi éduqués et formés. Les associations effectuent des contrôles auprès des familles. En cas de mauvais traitement, elles réagissaient immédiatement et avec force. Si elles avaient vent d'abus sexuels ou de violences, ce qui malheureusement arrivait parfois, elles dénonçaient l'auteur qui pouvait être condamné, tandis que l'enfant pouvait être replacé ailleurs, selon l'historien Ernst Guggisberg.

### *L'État prend le relais au XX<sup>e</sup> siècle*

Un changement majeur intervient en 1907. Le nouveau Code civil suisse introduit l'idée que l'État «est tenu» d'intervenir pour protéger l'enfant lorsque les parents «ne remplissent pas leurs devoirs». L'État peut désormais faire irruption dans la cellule familiale, qui était jusque-là sacrée, et au nom de son devoir de protection, retirer l'enfant et le placer ailleurs. À Genève,

des commissions de quartier (constituées des commerçants, de l'instituteur...) dépistent les enfants qui, toujours selon les critères cités plus haut, pourraient représenter une menace pour la collectivité. Des enquêteurs interrogent ensuite le voisinage. Puis le tribunal tranche. Dans les années 30, environ un tiers des enfants placés sont envoyés en institutions, les autres, dans des familles bien souvent paysannes, selon l'historienne Joëlle Droux<sup>1</sup>.

### *Enfants chosifiés*

Résultat: beaucoup sont traumatisés à vie. D'abord parce que la démarche n'est pour ainsi dire ni préparée ni discutée avec eux; souvent, ils arrivent dans une famille étrangère sans même savoir pourquoi ils sont déposés là, sans plus aucun contact avec leurs parents, et pour ceux qui sont placés très jeunes, sans même savoir s'ils ont encore des parents ou des frères et sœurs. Pour des raisons de coûts, ils sont fréquemment envoyés dans des familles paysannes modestes qui voient en eux essentiellement des bras supplémentaires et pour qui le travail, avant et après l'école, prime. Une démarche d'intégration dans la famille n'est que rarement prévue. Enfin, en l'absence de contrôles sérieux et de personne de recours, beaucoup subissent des mauvais traitements, des coups, des spoliations, des abus sexuels, et ce sans qu'aucun voisin, instituteur ou élu local n'intervienne, ou rarement. Bref, ils sont fréquemment livrés à eux-mêmes et victimes de violences et d'injustices perpétrées en toute impunité, tandis que tout le monde ferme les yeux. Les Suisses allemands finissent d'ailleurs par les surnommer les *Verdingkinder*, les enfants chosifiés. Dès lors, pourquoi s'inquiéter, puisqu'ils ne sont que des « choses » ?

### *Des milliers de jeunes détraqués à vie*

Pour le XX<sup>e</sup> siècle, on pense qu'environ 5% des enfants de moins de 14 ans ont grandi en dehors de leur famille d'origine.

---

<sup>1</sup> « Arrachés à leur famille », *Tribune de Genève*, 1<sup>er</sup> mai 2014.

Pour toute la Suisse, les estimations convergent: 100 000 enfants auraient été placés de force entre le XIX<sup>e</sup> siècle et 1980. Les chiffres précis manquent puisque plusieurs autorités sont aptes à prononcer un placement, l'organisation varie d'un canton à l'autre, et qu'une partie des enfants sont placés avec l'assentiment, spontané ou extirpé, de leurs géniteurs.

Si la pratique s'arrête au début des années 80, les ex-enfants placés qui veulent parler de leur calvaire n'arrivent pourtant pas à se faire entendre tout de suite. La honte de la société suisse verrouille leur parole pendant encore une vingtaine d'années. Certains se sentent obligés de monter en haut d'une grue avec une banderole pour qu'on leur prête attention. Ce n'est qu'au début des années 2000 que leurs témoignages commencent à être relayés par les médias. Beaucoup montrent que la maltraitance et l'indigence affective dans laquelle ils ont grandi, les sentiments de honte et de culpabilité qui en ont résulté, les ont profondément détraqués. À cela s'ajoute qu'ils ont souvent dû en rester à un faible niveau scolaire, faute d'avoir pu consacrer l'énergie nécessaire aux apprentissages scolaires. Psychiquement fragilisés, peu formés, beaucoup ont eu du mal à trouver leur place dans la société, à mener une vie normale et à être finalement autonomes.

### *Mesures coercitives à des fins d'assistance*

Le placement des jeunes enfants n'est en réalité qu'un aspect d'une pratique plus large qui consistait à prendre des mesures drastiques contre toute personne dont le comportement était jugé non conforme à ce qui est attendu par la société, toujours selon cette idée qu'il faut avant tout «protéger» la communauté d'actes individuels susceptibles de la déstabiliser. Ces «mesures coercitives à des fins d'assistance et de placement extrafamilial» sont brutales: emprisonnements abusifs, travaux forcés, adoptions contraintes, castrations, stérilisations.

Jusqu'en 1981, sur signalement d'une personnalité locale, les autorités administratives sont en mesure de décréter «l'internement administratif» d'un adolescent ou d'un adulte à des fins de «redressement» et «d'éducation au travail», et ce sans

# Table des matières

INTRODUCTION.....	7
Comment faire garder mon enfant?.....	7
Les villes s’y mettent.....	7
Les besoins croissent.....	8
Les coûts explosent en catimini.....	9
Place aux jeunes!.....	9
Agissons pour les jeunes!.....	10
LA JEUNESSE EST UN FARDEAU .....	12
Les jeunes sont une menace.....	12
Les enfants sont une affaire privée.....	19
Les jeunes doivent être formés.....	23
DES MESURES BIENVEILLANTES .....	29
Deux axes historiques de la politique jeunesse.....	29
Droits des enfants sous pression internationale.....	30
Protection de l’enfant 100 ans plus tard.....	35
Les activités jeunesse toujours d’actualité.....	37
LA SOCIÉTÉ APPELLE À L’AIDE.....	39
Les familles sont sous pression .....	39
Les entreprises manquent de jeunes qualifiés .....	42
Les jeunes ne croient plus en leur avenir.....	50
Les professionnels dénoncent une protection lacunaire .....	54
TERRASSER LES VIEUX DÉMONS .....	58
Les enfants sont l’affaire de tous .....	58
Les entreprises doivent choyer les parents.....	61
L’économie a une responsabilité sociale.....	63
Le social exige des professionnels.....	68

La jeunesse est un thème à part entière .....	71
Les jeunes ont leur mot à dire.....	74
<b>VINGT ACTIONS POUR LES JEUNES.....</b>	<b>78</b>
Réduire le nombre de jeunes sans formation.....	78
Armer les jeunes pour un marché du travail global.....	78
Faire un geste financier pour les étudiants.....	79
Repenser le dialogue avec les parents allophones.....	79
Abaisser les charges pour les familles.....	79
Flexibiliser l'emploi des parents.....	80
Coupler télétravail et mobilité.....	80
Lancer un vrai dialogue PME/familles .....	80
Créer des places de crèche et de garderie.....	81
Créer des crèches en entreprise.....	81
Instaurer le congé parental.....	81
Professionnaliser la protection de l'enfance .....	82
Communiquer sur l'éducation non violente.....	82
Populariser les droits de l'enfant.....	82
Lier droits de l'enfant et contrat social .....	83
Établir des statistiques pour être efficace .....	83
Miser sur le bon sens des jeunes .....	83
Instaurer un service citoyen.....	84
Créer un Parlement des jeunes national.....	84
Mieux partager les bonnes pratiques .....	84
<b>LE DÉFI DE LA COHÉSION.....</b>	<b>87</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>91</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>92</b>